



Ville de FRANGY

Haute Savoie

Frangy, le 26 Mars 2008

Jacques BOCHATON

390 rue des Bleuets

74270 FRANGY

Note à votre Attention

Suite à votre demande – et après enquête, je peux vous fournir les éléments suivants :

Les faits se sont produits le 23 Mars 2007 à 16 h 30. La société Lamure-Bianco qui effectuait le remplissage de la cuve de fuel de la résidence « Les Bleuets » SA MONT BLANC à laisser s'échapper une certaine quantité de fuel qui s'est répandue dans la canalisation d'eaux pluviales qui conduit aux « Usses ».

M. Laurent FUMAZ, employé à la commune, s'est rendu sur place pour indiquer où se trouvaient les regards et a pompé environ 200 litres de fuel.

De son côté, M. Laurent DUPARC président de la Société de Pêche « La Truite » accompagné de M. DEBRUILLE, garde du C.S.P, ont déposé plainte pour pollution de la rivière auprès de la Gendarmerie de Seyssel le 24 Mars 2007 par procès verbal n°352/07. Ce sont les gendarmes de Seyssel, de permanence ce jour là, qui sont intervenus.

Pour servir et faire valoir ce que de droit

Le Maire de Frangy

Alain POYRAULT

